

FRAIS MÉDICAUX
100% des frais réels

Assurance toute NATIONALITÉ 

Garanties spécifiques AU PAIR/FAMILLE D'ACCUEIL JUSQU'À 12 MOIS RENOUVELABLE



ASSURANCE AU PAIR INTERNATIONAL

Partir plusieurs mois à l'étranger en tant qu'Au Pair peut comporter des risques. AVI International a conçu une assurance dédiée à destination des Au Pair et de leur famille d'accueil faisant face à tous types d'imprévus.

AVI : L'assurance d'un séjour Au Pair réussi.

- ✔ Garanties « Famille d'accueil »
- ✔ Couverture complète au 1er EURO
- ✔ Frais médicaux
- ✔ Assistance Covid
- ✔ Responsabilité civile
- ✔ Bagages
- ✔ Frais de Maternité
- ✔ Décès accidentel et invalidité

PARTEZ (R)ASSURÉS



10 avenue de l'Arche - 92419 Courbevoie Cedex
+33 1 44 63 51 00
contact-fr@avi-international.com
www.avi-international.info

**SOUSCRIRE EN LIGNE
DÈS MAINTENANT**



Document non contractuel - Juin 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique



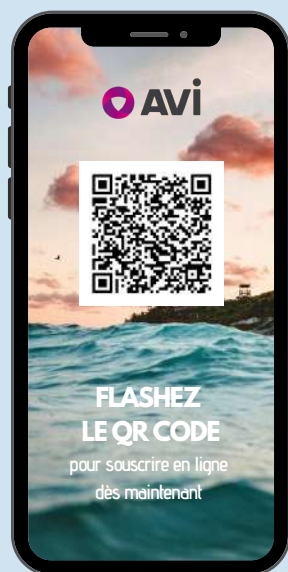
ASSURANCE AU PAIR INTERNATIONAL

**AVI : L'ASSURANCE D'UN
SÉJOUR AU PAIR RÉUSSI**

EN PARTENARIAT AVEC



AVI International (Groupe SPB) - SAS de courtage d'assurances au capital de 100 000 euros.
Siège social : Immeuble Collisée Gardens - 10, avenue de l'Arche - CS 70126 - 92419 Courbevoie
Cedex - France - RCS Paris 323 234 575 - N° ORIAS 07 000 002 (www.orias.fr)



- 40 ans d'expérience dans l'assurance voyage
- Avec + de 150 000 voyageurs assurés chaque année
- Plateau d'assistance multilingue disponible H24
- Accès au réseau international (médecins, hôpitaux)
- Système de souscription en ligne sécurisé
- Application mobile dédiée aux assurés AVI
- Déclaration & suivi des remboursements en ligne
- Gestion des remboursements rapide



GRILLE TARIFAIRE

Durée (En mois)	Européen en Europe	Monde
2	46€	100€
3	67€	140€
4	90€	190€
5	118€	225€
6	141€	265€
7	156€	310€
8	178€	350€
9	201€	390€
10	225€	425€
11	247€	460€
12	268€	500€

COUVERTURES COVID AU PAIR



FRAIS MÉDICAUX

AVI vous propose une prise en charge complète des frais médicaux en cas de test positif à la Covid (hospitalisation, consultation médecin, médicaments sur prescription médicale)



FRAIS D'HÔTEL / QUARANTAINE

Dans le cas d'un retour impossible ou d'une infection au Covid-19, AVI vous couvre les frais d'hôtel (chambre et petit-déjeuner).



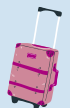
FORFAIT TÉLÉPHONIQUE

Suite à une mise en quarantaine, AVI vous propose un forfait téléphonique local afin que vous restiez en contact avec vos proches



SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

En cas de traumatisme important suite à votre mise en quarantaine, nous pouvons vous mettre en relation téléphonique avec un psychologue, pendant le temps de la quarantaine.



VALISE DE SECOURS

Suite à une mise en quarantaine ou une hospitalisation, si vous n'avez plus assez d'effets personnels à votre disposition, nous prenons en charge, les effets de première nécessité

GARANTIES AU PAIR INTERNATIONAL

FRAIS MÉDICAUX/ ASSISTANCE/ RAPATRIEMENT

Frais médicaux / Hospitalisation	1 000 000 €
Prolongation de séjour/Frais d'hébergement/Quarantaine suite à un retour impossible ou d'une infection au Covid	Frais d'hôtel 80 € par nuit / Jusqu'à 14 nuits
Soutien psychologique suite à un rapatriement ou une quarantaine	6 Entretiens/Évènement
Transport de l'Assuré au centre médical le plus proche	Frais réels
Rapatriement	Frais réels
Visite d'un parent en cas d'hospitalisation (Si hospitalisation > 7 jours)	Billet A/R : 1 à 2 personnes
Retour anticipé de l'Assuré	Billet retour
Frais de recherche	2 000 €
Rapatriement du corps en cas de décès à l'Étranger	Frais réels
Avance de fonds en cas de vol ou perte des moyens de paiement, des papiers d'identité ou billets d'avion	1 000 €
Frais de réfection en cas de perte de clés	40 €/trousseau/an

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Domages corporels, matériels et immatériels	Jusqu'à 4 500 000 €
---	---------------------

ASSURANCE BAGAGES

Vol, perte, destruction	Jusqu'à 2 500 €
Retard de Bagages	175€ par personne

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Décès	10 000 €
Invalidité	75 000 €
Préjudice esthétique	11 900 €

LE + D' AVI

GARANTIES FAMILLES D'ACCUEIL

Remboursement des frais d'inscription* en cas : - D'annulation ou interruption de l'Assuré Au Pair suite à Maladie/Accident/Rapatriement médical	Jusqu'à 350€
---	--------------

Versement d'une indemnité* suite : - A l'hospitalisation de plus de 3 jours de l'Assuré Au Pair - Au rapatriement médical, retour anticipé, changement au-pair dans l'attente de l'arrivée d'un autre Assuré	25 € par jour / Jusqu'à 400 €
--	-------------------------------

*Ceci n'est qu'un résumé du Tableau des Garanties. L'intégralité des garanties et plafonds se trouvent dans nos Conditions générales.